Créé par RESPFORM
Version du 19.02.2024

Foire aux question – FAQ

1 Inscriptions 2
1.1 Je souhaite m'inscrire à la formation d'auxiliaire de santé, comment dois-je faire ? 2

2 Réservations 2
2.1 Est-il possible de réserver une place dans une formation AS ? 2

3 Dates de cours 2
3.1 Comment connaître les dates des sessions des formations d'auxiliaire de santé, de babysitting ou de garde d'enfants à domicile ? 2

4 Domiciliation 3
4.1 Dois-je être domicilié à Genève pour suivre une formation ? 3
4.1.1 Pour la formation AS CR 3
4.1.2 Pour les autres formations 3

5 Permis de travail – Permis de séjour 3
5.1 Quels permis de séjour sont admis pour suivre la formation AS? 3

6 AS - Frais d'ouverture de dossier AS 4
6.1 Comment payer les 100 fr. de frais d'ouverture de dossier pour la formation AS ?.. 4

7 Dispense de suivi d'un cours 4
7.1 Dispense d'un cours théorique 4
7.1.1 Est-ce possible d'être dispensé d'une partie des cours théoriques dans les formations de la Croix-Rouge genevoise ? 4
7.2 Dispense d'un stage 4
7.2.1 Pour la formation AS, est-il possible d'être dispensé du stage pratique de 4 semaines prévu durant la formation ? 4

8 AS : rémunération du stage durant la formation AS 4
8.1 Est-ce que le stage de 4 semaines est rémunéré ? 4

9 Equivalences 4
9.1 Quelles sont les possibilités d'équivalence d'un diplôme étranger ? 4

10 Premiers secours 5
10.1 Je souhaite suivre une formation de premier secours, est-ce auprès de vous que je peux m'inscrire ? 5

11 Niveau de français 5
11.1 Où obtenir une attestation de niveau de français 5
11.2 Quels documents fournir pour attester du niveau de français demandé ? 5

1 Inscriptions

1.1 Je souhaite m'inscrire à la formation d'auxiliaire de santé, comment dois-je faire ?

Vous devez remplir le formulaire d'inscription, l'envoyer complet au centre de formation. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. Ensuite, vous allez recevoir un appel téléphonique qui vous proposera un rendez-vous au centre de formation à Plan-les-Ouates. Vous serez reçu-e par un bénévole ou la coordinatrice de la formation. Durant cet entretien, ces personnes vous poseront des questions, vous demanderont de passer un test de français écrit et répondront à vos questions. Si votre candidature est retenue, ils vous donneront les précisions pour la suite.

Si vous souhaitez une aide pour préparer votre dossier d'inscription, un service de la Croix-Rouge genevoise peut vous aider les lundis après-midis de 13h30 à 16h00 et les mercredis matins de 9h00 à 11h30. Prenez avec vous les documents demandés :

- Formulaire d'inscription AS ;
- copie du justificatif de versement de 100 fr. de frais d'inscription ;
- deux photos style Photomaton ;
- votre chèque annuel de formation si vous en êtes bénéficiaire (CAF) ;
- pièce d'identité / autorisation de séjour ;
- Curriculum Vitae (CV) ;
- copie-s du-des éventuel-s certificat-s relatif-s à votre-vos expérience-s professionnelle-s dans le domaine des soins ;
- certificat représentant votre niveau de français (min B1).

2 Réservations

2.1 Est-il possible de réserver une place dans une formation AS ?

Il n'est pas possible de se préinscrire ou de réserver sa place. La candidature doit être acceptée par la commission d'admission pour permettre une inscription dans une formation.
Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et les rendez-vous fixés au plus tôt si le dossier reçu est complet.
La procédure d'admission est expliquée dans le document « Les différentes étapes de la candidature à la formation auxiliaire de santé » qui se trouve sur le site internet https://www.croix-rouge-ge.ch/formations/grand-public/formation-dauxiliaire-de-sante- croix-rouge-suisse

3 Dates de cours

3.1 Comment connaître les dates des sessions des formations d'auxiliaire de santé, de babysitting ou de garde d'enfants à domicile ?

Les dates et les informations sont indiquées sur le site internet de la Croix-Rouge genevoise.

Le déroulé est différent selon les formations.
Pour la formation AS : un entretien de candidature est organisé une fois que le dossier de candidature complet a été reçu. Le choix de la date se fait lors de cet entretien.

Pour les autres formations, lors de la réception de la fiche d'inscription ou du paiement, une proposition de dates de formation est envoyée à la personne.

4 Domiciliation

4.1 Dois-je être domicilié à Genève pour suivre une formation ?

4.1.1 Pour la formation AS CR

La priorité est donnée aux personnes qui résident dans le canton de Genève ou en France voisine, si elles ont un permis de travail valable dans le canton de Genève. Il est donc possible de suivre cette formation en étant domicilié-e hors de Genève sous réserve des places disponibles.

Pour les personnes habitant dans le canton de Vaud, le dépôt d'un dossier decandidature est possible sous réserve de :

- ne pas avoir été refusé en tant que candidat auprès de la Croix-Rouge vaudoise ;
- ne pas avoir échoué à la formation AS à la Croix-Rouge vaudoise ;
- avoir des arguments pour être formé-e à Genève et non sur le canton de Vaud.

Nous encourageons les personnes qui habitent sur le canton de Vaud de suivre leur formation dans leur canton de résidence.

4.1.2 Pour les autres formations

Vous devez privilégier les formations de votre canton mais nous pouvons accorder une place sous certaines conditions : parents divorcés, compagnon à Genève, emploi à Genève…

5 Permis de travail – Permis de séjour

5.1 Quels permis de séjour sont admis pour suivre la formation AS?

Les personnes en possession des **permis** B, C, F, G, L, N, Ci valables peuvent déposer leur dossier.
Pour les bénéficiaires d'une **carte de légitimation** de type « B », « C », « D », « E », « G », « I », « L », « P » et « R » : la personne ne peut en aucun cas travailler avec sa carte de légitimation, même en tant que bénévole. Elle doit obligatoirement obtenir un permis « Ci « (conjoint-e de corps diplomate), qu'elle reçoit en échange de sa carte de légitimation, si celle-ci fait ménage commun avec le titulaire principal de la carte de légitimation du DFAE.
Les informations sont sur ce site : https://www.eda.admin.ch/missions/mission-onu-geneve/fr/home/activites-etat-hote/introduction/manuel-famille/Permis-Ci-acces-au-marche-suisse-du-travail.html
Si le séjour leur est refusé par l'OCPM pour une quelconque raison, cela n'est pas de notre responsabilité.

Nous rendons les personnes attentives au fait que le formulaire est indispensable et que nous déclinons toute responsabilité en cas de refus de séjour (car ceci est du ressort des autorités)**.**

6 AS - Frais d'ouverture de dossier AS

6.1 Comment payer les 100 fr. de frais d'ouverture de dossier pour la formation AS ?

Le paiement doit être effectué par virement postal ou bancaire à l'aide d'un bulletin de versement vierge ou par virement électronique.

- Numéro de compte : CCP 12-904-1 ;
- Mention : « cours AS - frais d'ouverture dossier »
- IBAN : CH21 0900 0000 1200 0904 1

7 Dispense de suivi d'un cours

7.1 Dispense d'un cours théorique

7.1.1 Est-ce possible d'être dispensé d'une partie des cours théoriques dans les formations de la Croix-Rouge genevoise ?

Non, quel que soit le parcours de formation, il n'est pas possible d'être dispensé-e d'une partie des heures de cours.

7.2 Dispense d'un stage

7.2.1 Pour la formation AS, est-il possible d'être dispensé du stage pratique de 4 semaines prévu durant la formation ?

Non, ce stage en institution fait partie intégrante de la formation. Il doit être effectué quelle que soit votre expérience professionnelle.

8 AS : rémunération du stage durant la formation AS

8.1 Est-ce que le stage de 4 semaines est rémunéré ?

Non, ce stage de 4 semaines n'est pas rémunéré.

9 Equivalences

9.1 Quelles sont les possibilités d'équivalence d'un diplôme étranger ?

Toutes les demandes doivent être faites à Berne.
Les informations sont sur ce site : https://www.redcross.ch/fr/notre-offre/professions-de-la-sante-reconnaissance-et-enregistrement/reconnaissance-de-diplomes-etrangers

La Croix-Rouge suisse à Berne s'occupe des équivalences et non les cantons.

10 Premiers secours

10.1 Je souhaite suivre une formation de premier secours, est-ce auprès de vous que je peux m'inscrire ?

Non, vous devez vous adresser à l'**AGSS** : Association Genevoise de Sections de Samaritains, 022 827 37 50

11 Niveau de français

11.1 Où obtenir une attestation de niveau de français

Il est possible d'évaluer votre niveau de français, par exemple,

- À l'Ecole Club Migros Genève Pont Rouge : téléphone pour inscription :
- +41 58 568 80 00 ;
- À l'Université Ouvrière de Genève (UOG)
- Ou dans un autre lieu reconnu pour leurs formations de français.

Si vous êtes francophone, il vous est demandé une attestation de fin de scolarité dans un pays ou un établissement enseignant en français.

11.2 Quels documents fournir pour attester du niveau de français demandé ?

- Pour les francophones de tous pays : une photocopie du certificat d'études les plus récentes (autre que l'école obligatoire) et/ou un bulletin de notes d'une formation post-obligatoire.

- Pour les non francophones : une attestation d'examen de français réussi de niveau B1 écrit et B1 oral.

Attention : la note B1 globalisée comprenant une moyenne de l'oral et de l'écrit n'est pas acceptée.
Une attestation de présence aux cours de français est insuffisante.